AIDE POUR BAFA DE LA CAF DU PAS-DE-CALAIS

Une aide financière de 150 à 200 € est accordée par la CAF du Pas-de-Calais pour le stage de base et le stage d'approfondissement sous certaines conditions aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.
Vous devez être issu d'une famille allocataire :

dont le quotient familial ne dépasse pas 617 € au moment de la demande : 200 € d'aide

dont le quotient familial se situe entre 618 et 800 € : 175 € d'aide

dont le quotient familial se situe entre entre 801 € et et 1 000 € : 150 € d'aide

Les sessions de formation doivent être effectuées en externat ou en demi-pension. Contactez votre CAF pour obtenir un formulaire de demande d'aide et renvoyez-le dans un délai de 3 mois maximum après la date d'inscription au stage de base.

https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/offre-de-service/vie-personnelle/je-veux-passer-le-bafa/les-aides-de-la-caf-pour-le-stage-de-base-et-d-approfondissement

Caisse d'allocations familiales - CAF du Pas-de-Calais:
Rue des Promenades
62015 - Arras
https://www.caf.fr/